

6^{ème} FOIRE COMMERCIALE CEDEAO
9^{ème} FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ
25 Nov - 12 Déc 2011
www.cetef.tg
CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOMÉ «TOGO 2000»
 Tel.: (228) 22 35 07 27 / 22 30 38 48 Fax: (228) 22 26 17 54 BP 10056 E-mail : ceteflome@cetef.tg



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille



De Patricia Hawkins à Louis Michel **LES VERITES DES USA ET DE L'UE QUE L'OPPOSITION NE VEUT PAS ENTENDRE**

**ABANDONNES PAR LES
 PARLEMENTAIRES ACP/ UE,
 L'ANC DESORMAIS AU
 PIED DU MUR N'A PLUS
 QUE LE DIALOGUE**

P 3

**La CVJR à l'heure du bilan et des conclusions de la
 phase des audiences**

**LES CLIVAGES POLITIQUES ET ETHNIQUES, LES
 PREMIERES CAUSES DES VIOLENCES**

P 3

**6e Foire commerciale de la CEDEAO et 9e Foire
 internationale de Lomé :**

LE CHEF DE L'ETAT DONNE LE COUP D'ENVOI CE MATIN

P 3

Société togolaise, la grande révélation

**36% DES HOMMES SEXUELLEMENT AGRESSES PAR
 LEURS PARTENAIRES**

P 5

TR 042 du 24 Nov. 2011



Prix: 250 FCFA/ Etranger 1€

AFRIATECH
 Archivage Numérique-GED - Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing
 Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 - Fax : +228 261-60-70
Objectif 2015 : zéro papier !

Femme Leader de l'Année 3^{ème} Edition
VOTEZ PAR SMS AU 6080
 et sur notre site www.femmeleadertg.com
 ET GAGNEZ DE SUPER LOTS
CHOISISSEZ LA FEMME LEADER DE L'ANNEE 2011
 INFO LINE : 23 20 72 72 / 90 19 37 62

De Patricia Hawkins à Louis Michel

LES VERITES DES USA ET DE L'UE QUE L'OPPOSITION NE VEUT PAS ENTENDRE

Depuis le début de la démocratisation du Togo en 1990, les pays occidentaux, en l'occurrence les USA, la France, l'Allemagne et plus généralement les pays de l'Union Européenne ont pris fait et cause pour l'opposition, qui il faut le reconnaître, à l'époque portait les aspirations du peuples togolais vers plus de liberté. Pendant la très longue nuit des longs couteaux, tous les coups semblaient être permis sur un terrain politique qui s'est vite nourri des germes du tribalisme et des divisions ethniques. Contrairement aux autres pays de la sous régions, le Togo a mis 17 Ans pour corriger le déficit démocratique que les occidentaux lui reprochaient à travers l'organisation de deux scrutins électoraux jugés crédibles et acceptables, l'un ayant d'ailleurs été organisé sous la houlette d'un premier ministre issu de l'opposition radicale.

Depuis Octobre 2007, le Togo est revenu pour être en odeur de sainteté avec la communauté internationale sous la coupole des grandes puissances qui ont décidé de lever le blocus diplomatique et les sanctions économiques dont le Togo a souffert pendant une quinzaine d'années. Et l'une des dates les plus importantes dans le processus de réhabilitation internationale du Togo est la tenue les 18 et 19 septembre 2008 à Bruxelles, de la Conférence des Partenaires au Développement en faveur du Togo. Au cours de cette conférence tous les pays et institutions internationales présents au chevet du Togo avait reconnu et salué les efforts du Togo dans la promotion de la démocratie, le respect des



libertés et les progrès dans la lutte contre la pauvreté et la bonne gouvernance. Les dirigeants occidentaux présents à cette conférence de Bruxelles, avaient exigé et obtenu des dirigeants togolais de nombreux engagements dans des domaines comme l'assainissement des finances publiques, la reconnaissance et le respect des libertés fondamentales et surtout dans la poursuite de la démocratisation. Et à cette conférence des partenaires en développement, une personnalité de l'Union Européenne, Monsieur Louis Michel, à l'époque Commissaire Européen au Développement et à l'Action Humanitaire s'était illustré comme un des ardents défenseurs de la reprise complète et sans condition de la coopération internationale avec le Togo.

Alors que le gouvernement et le peuple jubilait pour célébrer la

reprise de la Coopération, quelques partis politiques de l'opposition qui ont refusé la proposition du gouvernement de faire le voyage de Bruxelles pour parler d'une même voix dans l'intérêt du Togo, ont cru nécessaire de s'acharner contre le Commissaire Européen qui au détour d'un sommet sur la Promotion de la Sécurité Humaine et du Développement Humain (tenu à Accra au Ghana) avait fait escale au Togo pour annoncer le décaissement de 40 milliards par l'Union Européenne en vue de financer les urgences que sont les routes, l'éducation, la santé, l'agriculture, la justice,..etc.

Les Premières frappes contre Louis Michel

L'engagement et l'optimisme sans faille du Commissaire Européen en faveur du Togo, lui avait valu la haine d'une frange de togolais qui l'ont traité jadis de vulgaire démarcheur venu prendre des commissions. Mieux on l'a vêtu du manteau de Directeur de campagne du Président Faure Gnassingbé. Les mêmes aujourd'hui qui l'insultent de défendre des intérêts personnels, l'avaient couvert de même opprobre. L'histoire semble donc se répéter toutes les fois qu'un des représentants des puissances amies du Togo salue les efforts entrepris dans divers domaines par les autorités togolaises. Louis Michel, qui en trois ans est passé de Commissaire Européen à la co-présidente de la 22e session de l'Assemblée Parlementaire

Paritaire ACP-UE, subira la même foudre qu'en 2008. On lui dédiera d'ailleurs une partie de l'objet de la marche d'installation des neuf députés démissionnaires de l'ANC. L'argument qui aggrave la sentence du belge est de s'être prononcé sur la question des neuf députés. Louis Michel qui évoque des problèmes de déontologie politique quand un député élu sous la bannière d'un parti politique quitte celui-ci, a été attaqué par l'ANC, un nouveau parti politique fondé par les dissidents de l'UFC qui ont refusé l'accord de partage de pouvoir signé par leur leader avec le parti au pouvoir.

L'Ambassadeur Patricia HAWKINS et ses vérités qui blessent

Quand le 6 Juillet 2011, lorsqu'à l'occasion de la commémoration du 235e anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis, Mme l'Ambassadeur Patricia HAWKINS en fin de mission dans notre pays partageait ses constat, espoir, déception et espérance sur le Togo, elle était loin d'imaginer que quelques unes de ses vérités à l'endroit des deux classes antagonistes qui se partageaient la vie politique du pays, allaient lui valoir la haine de l'ANC. A l'opposé du pouvoir qui a pris avec fair- play les propos de Mme la Diplomate, l'opposition en avait fait une affaire d'Etat et avait taxé la diplomate d'être à la solde du pouvoir et de s'être fait rédiger son allocution par un employé togolais de l'ambassade. Celle-ci réagira pour préciser que: « La politique

américaine vis-à-vis du Togo n'est pas dictée par le bon vouloir des employés togolais de l'ambassade mais relève du seul et unique ressort du département d'Etat à Washington DC »

Une opposition allergique aux félicitations envers le pouvoir et le pays

La diplomate américaine quittera le Togo avait un mauvais souvenir de son opposition qui se montre très allergique aux félicitations envers le pouvoirs et surtout hyper réfractaire aux critiques sensées la réorienter dans son rôle d'opposition constructive, la seule démarche capable de l'adapter au nouveau rythme de démocratisation qui caractérise le pays après les succès électoraux de 2007 et 2010, et surtout dans cette phase de reconstruction qui exige l'unité d'action au-delà des obédiences politiques. Les togolais doivent s'unir pour développer leur pays, loin des intérêts partisans et près de l'intérêt national. Louis Michel n'a pas tort quand il prévient : « le peuple togolais voit aujourd'hui briller une lueur d'espérance. Ceux qui prendront le risque de l'éteindre ne pourront pas se soustraire au jugement de l'histoire ». L'opposition togolaise doit cesser de croire qu'elle ne maximisera ses chances d'arriver au pouvoir que lorsque le pays ira mal. L'histoire lui apprend que ça n'a jamais marché.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récepissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION
 Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
 Fabrice P.
 Patrick NIMA
 Pégy
 Didier ASSOGBA
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
 Aïssata TOURE
SECRÉTARIAT
 Carole AGHEY
 Rose NYUIADZI
INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël
CARICATURE
 DODZI
DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
 Tel: 22 36 18 56
ADRESSE
 585, Avenue du Grand Séminaire
 Hédzranawoé face Ets VINS D'ITALIE
 Tél. : 22 61 12 19 /22 36 18 56
 90 02 76 54
 E-mail : togoreveil@togoreveil.info
TIRAGE
 4000 Exemplaires
IMPRIMERIE

La CVJR à l'heure du bilan et des conclusions de la phase des audiences LES CLIVAGES POLITIQUES ET ETHNIQUES SONT LES PREMIÈRES CAUSES DES VIOLENCES

La Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) a bouclé depuis le 17 novembre dernier la phase des audiences. Durant cette phase, en tout et pour tout 508 dossiers ont été examinés et dont les auteurs ont été écoutés par les membres de la Commission. Après analyse de cette phase, Mgr Barrigah se réjouit de certains aspects positifs de ces audiences des victimes, présumés auteurs et témoins qui ont eu à apporter leur part à l'établissement de la vérité. Les audiences qui ont duré plus de neuf semaines de Dapaong à Lomé ont permis à la commission d'aborder des faits d'abus et des violations de droit de l'homme commis pour des raisons politiques dans notre pays entre 1958 et 2005. Au total 26 événements et d'autres faits non classés mais importants ont été revisités durant les audiences où deux membres de la commission cités dans certains faits ont également comparu. Il s'agit de l'ancien ministre Bagna et du Chef Togbui Agokoli IV. En termes de bilan, Mgr Barrigah fait un bilan mitigé. Sur les 7 936 dossiers présélectionnés dans les 20 011 dépositions, 508 ont fait objet d'audiences. La commission a eu à traiter 424 dossiers en audiences publiques, 51 en audiences privés, 28 in caméra et 5 dossiers en vidéoconférence. Pour Mgr Nicodème Barrigah, « les audiences exercent une fonction cathartique dans la mesure où elles peuvent libérer des angoisses et permettre de tourner la page du passé après les avoir lues à travers la détresse de ceux qui acceptent de témoigner ». L'objectif de cette phase des audiences est de contribuer à une prise de conscience nationale sur la question de l'impunité et sur la nécessité de bannir la violence des modes de règlement de nos différends. Sur ce point précis qui rentre dans le cadre des conclusions et recommandations de la commission, la commission se réserve de donner une



réponse tranchée. Toutefois, « Nous pouvons affirmer que grâce à la forte médiatisation, notamment des audiences publiques par les mass médias, nous en savons aujourd'hui un peu plus sur les épisodes violents qui ont jalonné notre histoire contemporaine », affirme Mgr Barrigah, Président de la CVJR. L'analyse des dossiers pris en audiences permet à la CVJR de dire avec exactitude que les clivages politiques et ethniques sont les premières causes des violences qui ont jalonné le cours de l'histoire du Togo et dont le paroxysme a été atteint en 2005. La tension au niveau de la population est beaucoup plus perceptible lors des consultations électorales où les gens ravivent leurs rancœurs contre tel ou tel autre concitoyen. D'autres faits ont également opposé certains togolais à d'autres. Il s'agit notamment des arrestations et détentions arbitraires, des destructions de biens meubles et immeubles, des déplacements de populations, des meurtres, les conflits fonciers, les problèmes de chefferie, les exactions des forces de défense et de sécurité et l'impunité.

La commission déplore à la fin de ces audiences la faible participation des populations aux audiences dans

certaines régions du sud du pays notamment à Tsévié, à Aného et à Lomé, la rareté des aveux des auteurs présumés et la non comparution de certains acteurs-clés de notre histoire nationale. La commission regrette également le faible temps d'antenne accordé aux audiences publiques sur les médias d'Etat. La non participation aux audiences des auteurs présumés et le manque d'aveu de la part de certains présumés bourreaux qui ont comparu en audience ont quelque peu occulté la vérité selon la commission. Au demeurant, plusieurs acteurs de l'histoire sociopolitique du pays sont ciblés pour être écoutés dans les jours et semaines à venir pour permettre à la CVJR de faire des recommandations convaincantes qui doivent favoriser le pardon nécessaire à la réconciliation. Pour bien achever sa mission, la CVJR a de nouveau sollicité une prorogation de mandat de trois mois en vue d'établir le programme d'indemnisation des victimes et mener les investigations avant la rédaction des recommandations. Le programme de réparation des victimes qui s'avère important sera rédigé dès la semaine prochaine par des experts venus d'autres commissions des pays qui ont connu ce processus.

Didier ASSOGBA

Echec de la seconde marche pour la réintégration des neuf députés démissionnaires ABANDONNES PAR LES PARLEMENTAIRES ACP/UE, L'ANC DESORMAIS AU PIED DU MUR DOIT DIALOGUER

Après la première marche du 9 novembre 2011, les responsables de l'ANC ont choisi la date du 23 novembre, au moment de la clôture de la 22e session de l'Assemblée Parlementaire paritaire ACP UE qui se tient dans la capitale togolaise, pour engager l'ultime round de leur manifestation pour réinstaller les neuf députés démissionnaires au parlement. En réalité cette manifestation qui débouchait sur l'esplanade du palais des Congrès de Lomé, n'avait d'autre objectif que d'attirer la sympathie des parlementaires des ACP et de l'UE qui séjournaient en ces lieux afin d'espérer les rallier au combat déjà perdu de l'ANC pour le contrôle des acquis de l'UFC au Parlement. Au lieu de manœuvrer pour atteindre cet objectif, les leaders du FRAC qui ont reçu pour l'occasion la visite de Agbéyomé Kodjo, ont plutôt concentré la force de leur verve sur le co-président belge de cette 22e session, Louis Michel, accusé d'immixtion dans les affaires internes du Togo. La marche pour la réintégration des neuf députés s'est finalement métamorphosée en une marche contre les propos du député Louis Michel. C'est à se demander si Louis Michel ne s'était pas prononcé, ce que serait cette marche dont l'échec était plus que prévisible. A la fin c'est un communiqué dans des termes qui puent le désenchantement total que les organisateurs se plaignent. Se prononçant au nom du peuple togolais - pour des partis politiques qui n'ont pas encore pris part à une grande élection au Togo - les leaders de l'ANC et du FRAC « s'étonnent qu'une institution aussi prestigieuse que l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP/UE, n'ait apporté aucun soutien à des députés togolais ainsi révoqués de leur mandat parlementaire ».

La seule alternative qui reste après le recours en interprétation adressé à la Cour de Justice de la CEDEAO, est le retour de l'ANC au dialogue national comme l'a suggéré le Premier ministre Gilbert Fossoun Hounbo lors des échanges du gouvernement togolais avec les parlementaires ACP/UE. L'arrivée de l'ANC au CPDC au sein duquel se discute en ce moment les grands sujets d'intérêt national pourra permettre de trouver une solution politique purement nationale, car il s'agit bien d'un problème national, la crise de l'UFC qui infeste aujourd'hui la nation toute entière. Le CPDC pourra en profiter pour proposer une fois pour toute une formule légale pour combattre la transhumance politique qui reste une réelle cause de malentendu politique même dans les démocraties avancées.

Patrick NIMA

Demande de pardon et courage à moitié d'Agbéyomé Kodjo A QUAND LA CONTRITION AU SUJET DE L'ASSASSINAT DU DEPUTE GASTON EDEH

Le vendredi 18 Novembre 2011, Agbéyomé Kodjo, le Président national de OBUTS, ancien dissident du Rassemblement du Peuple Togolais s'était illustré dans de plates excuses envers les victimes du drame de Fréau Jardin, un dossier puant qui a vu traverser plusieurs personnalités politiques togolaises devant la CVJR. A la fin des audiences, il est apparu dans ce dossier et dans bien d'autres encore que M. Agbéyomé Kodjo était trempé jusqu'au cou dans plusieurs violences et meurtres à caractère politique. Au lieu de faire acte de contrition lors des audiences comme l'a souhaité à plusieurs reprises la CVJR à l'endroit des présumés auteurs des violences, le leader d'OBUT le fera par communiqué et sur les ondes bien ciblées de certaines radios de la capitale. Cette pseudo demande de pardon est en réalité un autre droit de réponse déguisé que l'ex Premier ministre d'Eyadéma a voulu faire parvenir au public et contre attaquer le Professeur Gnininvi, Président du COD II à l'époque des faits, M. Fambaré Natchaba, Ministre de affaires étrangères et le député Bamnante qui tour à tour l'ont totalement chargé de la plus grande responsabilité dans ce drame. A l'heure de la recherche de la vérité le fait de reconnaître sa responsabilité morale et collective,



n'aide aucunement la CVJR dans la recherche de la vérité indispensable à la réconciliation. Cette sortie est analysée par qui connaît bien l'homme dans ses créations et gymnastiques politiciennes de comprendre qu'il ne s'agit que de la poudre aux yeux destinée à la communauté étrangère de passage à Lomé et surtout à faciliter son retour sur le bitume aux côtés de l'ANC. Un one man show qui laisse de côté les vraies attentes des togolais dans le sens de la réconciliation. Sur un autre plan, on reproche à Agbéyomé Kodjo de n'avoir pas profité pour demander pardon pour le meurtre du député Gaston EDEH du CAR dont plusieurs témoignage, notamment celui de Me Agboyibo, l'accusent. Les togolais et les victimes méritent mieux que ça en termes de respect et d'égards à la souffrance humaine.

Patrick NIMA.

6e Foire commerciale de la CEDEAO et 9e Foire internationale de Lomé : LE CHEF DE L'ETAT DONNE LE COUP D'ENVOI CE MATIN

Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF) va renouer avec l'ambiance de la Foire dès aujourd'hui. L'ambiance de cette année sera toute particulière puisque le Togo abrite en même temps deux foires. Il s'agit de la sixième Foire Commerciale de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest et de la neuvième Foire Internationale de Lomé (FIL). Le coup d'envoi de ces foires sera donné ce matin par le président de la République togolaise Faure Gnassingbé en présence des membres du gouvernement dont le ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, Séléagodji Ahoumey-Zunu et le Directeur du Centre Togolais des Expositions et Foire Kueku-Banka Johnson.

Sur les 15 pays que compte la CEDEAO, onze ont confirmé leur participation. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée Conakry, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Sierra Leone et bien sûr du Togo, pays organisateur. Durant un peu plus de deux semaines, les pays participants feront des échanges commerciaux. Bien d'autres exposants africains sont attendus notamment la RDC et le Cameroun. Des entreprises iraniennes, syriennes, françaises et américaines ont annoncé leur venue. Certaines d'entre elles sont dirigées par des Togolais de la Diaspora. L'objectif de la foire communautaire de la CEDEAO est de contribuer au renforcement des échanges intra-



communautaires. Elle se tient sous le thème : « Renforcer les échanges intra-communautaires par les accords et partenariats publics et privés ». Cette année, c'est le Maroc qui est l'invité d'honneur. Les deux foires qui s'ouvrent aujourd'hui se déroulent jusqu'au 12 décembre 2011. Tout est fin prêt au niveau de l'organisation pour le démarrage des activités de ces deux foires. Pour cette édition plus de 11.000 m² sur plusieurs pavillons ont été vendus. Depuis la semaine dernière il est demandé aux exposants de finir la construction de leur stand avant l'ouverture officielle. Des dispositions assez particulières ont été prises pour la réussite de l'événement de cette année.

Dias MISSOKO

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail- Liberté-Partie

MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS



DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
(TOGO TELECOM)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

POUR LA FOURNITURE DE MAT ERIEL RESEAU ET OUTILLAGE
FINANCEMENT : FONDS PROPRES
AOI n°002/2011/TGT/DG/PRMP/DML

Date de lancement de l'avis : **15 novembre 2011**

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) se propose d'utiliser ses fonds propres pour financer le coût du projet d'acquisition de Matériel Réseau et Outillage. Il est prévu qu'une partie de ces fonds alloués au titre d'investissement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché **de fourniture de Matériel Réseau et Outillage** pour lequel le présent Appel d'Offres International est lancé.

1. L'appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises ou sociétés remplissant les conditions requises.
2. La société TOGO TELECOM, représentée par son Directeur Général, invite, par le présent avis d'appel d'offres, les soumissionnaires

intéressés à présenter leurs offres sous plis fermé, pour la fourniture de Matériel Réseau et Outillage.

L'appel d'offres concerne la fourniture de Matériel Réseau et Outillage. L'ensemble des fournitures est reparti en deux (02) lots.
Le dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré à la Direction Générale de TOGO TELECOM au secrétariat du Département Moyens et Logistique, Porte 006 au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce, à la caisse de régie d'avance de TOGO TELECOM, d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000) F CFA à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
BP : 333 Lomé – Togo
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
Télex : 5245 TG
Fax : (228) 22 21 03 73
E-mail : spdggtgt@togotel.net.tg

3. Les offres rédigées en langue française, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour chaque lot :

Lot1 : Quarante Six Millions Six Cent Dix Mille (46 610 000) FCFA
Lot 2 : Cinq Millions Soixante Quinze Mille (5 075 000) FCFA.

Toutefois, les spécifications techniques peuvent être rédigées en français ou en anglais.

4. Chaque candidat peut soumissionner pour un ou pour les deux lots. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.
5. Le délai de livraison des fournitures est de trois (03) mois maximum à compter de la notification du marché.
- 6- Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier type d'Appel d'Offres. Toutes les offres des soumissionnaires seront déposées à la Direction Générale de TOGO TELECOM au Secrétariat Administratif (Direction des Ressources Humaines), **Porte N° 12**, au rez-de-chaussée, au plus tard **le 30 décembre 2011 à 09h 00mn.**

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

- 7- Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification suivants :
 - a) Etre une entreprise régulièrement inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier;
 - b) Expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture du matériel similaire demandé ;
 - c) être en règle avec les administrations fiscale et sociale (pour les nationaux);
 - d) Avoir des liquidités ou des facilités de crédit pour l'ensemble du matériel soumissionnés.

- 8- Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à cette ouverture, le 30 décembre 2011 à 9h 30mn dans la salle de réunion de la Direction Générale de TOGO TELECOM du rez-de-chaussée.

- 9- Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

Les pièces à fournir et les critères de qualification ci-dessus mentionnés sont plus détaillés dans le dossier d'appel d'offres relatif au présent avis.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le **site Internet de TOGO TELECOM** : www.togotelecom.tg ou s'adresser au **Département Moyens et Logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation quartier Atchanté,**
Tél.: 23 38 55 92 / 22 53 40 05.

LA DIRECTION GENERALE DE TOGO TELECOM

15 millions de dollars pour l'électrification rurale BIENTÔT DE L'ECLAIRAGE DANS LES VILLAGES RECULES

Plus de 15 millions de dollars ont été octroyés au Togo par l'Exim Bank (Export-Import Bank of India pour procéder à l'électrification des zones rurales du pays. C'était mardi dernier à New Delhi dans la capitale indienne où le ministre de l'Economie et des Finances, Adjii Otéth Ayassor, a effectué une visite à la suite de laquelle il a signé un accord pour l'obtention d'une ligne de crédit à taux préférentiels.

L'Exim Bank est un organisme public auquel est associé le secteur privé qui siège au conseil d'administration. A New Delhi, le ministre assistera également à une conférence

organisée par la Confédération des industries indiennes (CII) et par le ministère des Affaires étrangères, consacrée aux financements innovants pour stimuler les échanges économiques entre l'Inde et l'Afrique. L'Exim Bank prévoit d'accord 5 milliards de dollars de prêts à l'Afrique dans les trois prochaines années.

Les autorités indiennes affichent une grande ambition pour le Togo malgré l'état embryonnaire de la coopération entre les deux pays. L'Inde connaît bien le continent africain avec une présence très ancienne en Afrique de l'Est et en Afrique du Sud. L'expansion indienne est assurée par les

entreprises privées qui ne sont pas vraiment présentes au Togo. Il faut quand même rappeler que la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) et la Confédération des industries indiennes (CII) ont signé en avril dernier un accord de coopération à la faveur de la visite à Delhi du Premier ministre Gilbert Houngbo.

L'électrification rurale qui est entamée depuis quelque temps par le ministère de l'énergie et des mines va donc se poursuivre avec ce financement de l'Inde.

Dias MISSOKO

Insalubrité à Lomé LE PHENOMENE PREND DE L'AMPLEUR AUTOUR DU STADE DE KEGUE



Les dépotoirs anarchiques poussent comme des champignons au tour du grand stade de Kégué. On y observe de petits tas d'ordures qui naissent puis s'élargissent à petit coup tout au long de la clôture Est où se trouve l'entrée principale. Les gens mal intentionnés se camouflent également dans les herbes qui ont poussés à la place de l'ancien Flo Parc pour se mettre à l'aise. Les sachets plastiques dont les associations qui œuvrent dans le domaine de l'environnement ne cessent d'attirer l'attention de la population sur leurs méfaits, traînent malheureusement sur le côté Nord. A la place des ordures

ménagers et des sachets plastiques, c'est plutôt les vidangeurs qui empoisonnent l'atmosphère à l'Ouest par la vidange des sanitaires. Le comble, les voitures et les charrettes déversent sans retenue dans l'angle de la clôture Ouest et Sud les ordures qu'ils ramassent dans les ménages. Après avoir fouiné les résultats révèlent les revendeurs qui font leurs petits commerces dans ce secteur sont à la base de ce dépôt anarchique d'ordures autour du stade. Les voitures remplies d'ordures font aussi le décharge dans l'angle sud-ouest. Tous les commerçants qui s'installent au long des voies publiques doivent normalement s'abonner aux sociétés de ramassage d'ordures afin de mettre fin aux dépotoirs qui poussent déjà à chaque coin de la ville. Il n'est plus à rappeler que le stade de Kégué est le plus grand stade de football qui fait l'objet de visite par les étrangers et sur lequel nous disputons les matchs de grandes envergures. Il n'est donc pas normal que d'autres pays viennent remarquer l'état insalubre dans le quel se trouve ce stade qui constitue une richesse pour le pays, que penserons-t-il de nous? Il urge alors que chaque citoyen accompagne l'effort de la mairie dans son entretien.

Londou KAWANA (stagiaire)

Crise de logement à au Togo VERS LA REVISION DES PRIX DES IMMOBILIERS LOCATIFS

Le constat est établi et on le vit tous les jours que le bon Dieu fait : se loger à Lomé est un parcours du combattant. Le problème demeure et tout ce qui ont la malchance de ne pas avoir une maison à Lomé le vivent à leurs dépens. D'abord il devient de plus en plus difficile de trouver un logement dans la capitale togolaise. Mais le trouver n'est que la moitié de l'odyssée puisque les cautions et les prix sont pratiquement hors de la portée des bourses. Peu importe le type de logement, les réalités sont les mêmes. Qu'il s'agisse d'une simple chambre, d'un studio ou d'un petit appartement, les cautions exigées par les propriétaires et les prix des loyers sont tels qu'une grande partie de la population peine à se loger. Les jeunes sont beaucoup plus vulnérables devant la situation qui va en crescendo.

Face aux cris de détresses des populations et face à la persistance du problème, l'Observatoire National du Logement (ONL), veut s'attaquer au mal et lui trouver une solution. C'est à travers une série de recommandations que son président Gnana Poyodi vient

d'adresser une au gouvernement notamment le ministre de l'urbanisme et de l'habitat. Les recommandations de l'observatoire font suite à une étude faite sur l'immobilier locatif à Lomé. Selon les conclusions de l'étude deux problèmes essentiels sont à résoudre. Il s'agit de la caution exagérée demandée par les propriétaires qui varie entre 12 et 24 mois et la fixation des prix des loyers qui ne repose sur aucune logique. « Une chambre de 5m2 dans le centre de Lomé coûte plus de 10.000 F par mois et encore, quand il y a de l'électricité. Pour avoir à un appartement, c'est 100.000 F dans certains quartiers, largement au dessus des revenus des Togolais. La situation est préoccupante et des mesures doivent être prises pour assainir le secteur. », s'est alarmé Gnana Poyodi, le Président de l'ONL.

Pour remédier à cette situation, l'Observatoire National de Logement fait quatre suggestions au gouvernement togolais. Essentiellement, les responsables de l'observatoire suggère de faire ramener la caution à 3 mois maximum et

ensuite déterminer le prix des loyers par m2 et en fonction des localisations, centre ville ou périphérie. Mais comment peut-on en arriver là si le gouvernement ne dispose pas de logements sociaux ? Dans les recommandations de l'ONL, il est demandé au gouvernement de créer un organe de régulation dont les membres seraient composés des représentants de l'Etat, des associations, des vendeurs et producteurs de matériaux de construction et des professionnels de l'immobilier. « Cette structure serait chargée d'évaluer les surfaces en location et de recommander une fourchette de prix pour la location. », a précisé Gnana Poyodi qui préconise la construction de logements sociaux qui contribueront à faire baisser les prix. Si ces mesures sont mises en œuvre, les habitants de Lomé seront un peu soulagés en ce qui concerne le problème de logement quand on connaît le niveau des salaires au Togo.

Didier ASSOGBA

Sortie de l'album « Au bout du tunnel » LA CONSÉCRATION POUR PAPOU



Le jeune Papou est devenu un artiste confirmé depuis le 19 novembre dernier. Après plusieurs années de travail et d'efforts Jean-Baptiste ADZIMASE, plus connu sous le nom de Papou ou encore Papouccino est arrivé « Au bout du tunnel ».

L'album n'est plus dans l'underground, il est devenu officiel. L'album « Au bout du tunnel », composé de 14 titres est officiellement sorti sous le label Poq Industri et a été présenté à la presse le 19 novembre dernier au Centre culturel Dényigban. C'était en présence des responsables du ministère de la Culture et de plusieurs fans de l'artiste venus massivement pour le soutenir. Le tout premier album de Papou représente plusieurs couleurs musicales. L'album renferme des sonorités Hip hop, de la Rumba, du Reggae, du Cool Catché et représente la diversité culturelle de l'Afrique. Papou qui est attaché depuis quelque temps à sa guitare comme principal instrument de musique a également fait ses preuves en acoustique sur cette galette.

Entre autres thèmes abordés sur « Au bout du tunnel », l'amour dans toutes ses facettes, la paix, l'espoir et de l'ambiance. L'ancien membre du groupe Maniac Team, lauréat du trophée de la meilleure révélation Hip hop de l'année 2008, est en train de réussir sa carrière solo. Il tient fort l'opportunité qui lui a été donnée par Poq Industri de travailler sur la compilation Génézik dont il est l'un des meilleurs artistes. L'homme confirme tout le bien qu'on pense de lui avec la qualité des chansons qui figurent sur l'album qui est enfin une consécration pour tous ses efforts. Papou est également un grand arrangeur. Tous les morceaux de l'album ont été joués et arrangés par lui-même. L'une des attractions sur cet album est la collaboration avec l'humoriste Folo.

Didier ASSOGBA

Société togolaise, la grande révélation 36% DES HOMMES SEXUELLEMENT AGRESSES PAR LEURS PARTENAIRES

Même les hommes ont été (agréablement) surpris d'apprendre qu'à travers une récente enquête publiée ces derniers jours par le Ministère de la Promotion de la Femme en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), il ressort que 36% des togolais de sexe masculin sont sexuellement agressés par leurs partenaires. L'enquête, selon notre confrère de republicoftogo, précise que les femmes togolaises commettent de nombreux abus sexuels contre les hommes, abus auxquels on peut ajouter toutes les formes de pressions psychologiques insupportables. Et comme solution à cette situation hautement défavorable à l'homme, il est préconisé la mise en place d'une politique pour promouvoir l'équité et l'égalité des sexes.

Dans une société comme la notre, réputée être totalement sous contrôle de l'homme et dans laquelle les mouvements féministes ont largement le vent en poupe, cette annonce qui vient révéler les élans et tendances masochistes des femmes togolaises, remet les pendules à l'heure et rend justice



aux hommes qui sont les piliers socio-économique de la famille. Une lourdeur de charges et de responsabilités qui ont fini par faire des hommes les esclaves des femmes, ces dernières étant bien connues pour l'art qu'elles ont d'utiliser de leur faiblesse, instinct, beauté et autres secrets de femmes pour tenir les hommes en respect. Cette enquête, selon les premières réactions est la vérité que les hommes et les femmes ne veulent jamais avouer, les premiers dans leur mégalomanie préférant laisser les secondes jouer aux victimes à plein temps.

Pegy



6^{ème} FOIRE COMMERCIALE CEDEAO 9^{ème} FOIRE INTERNATIONALE DE LOME



INFORMATIONS AUX EXPOSANTS

Dans le souci d'assurer une bonne foire à tous, la Direction du CETEF-LOME invite les participants aux respects scrupuleux des dispositions suivantes qu'elle a prises :

La construction des stands aussi bien à l'intérieur comme à l'extérieur des pavillons doit impérativement commencer et prendre fin au plus tard le 22 novembre 2011. Les journées du 23 et 24 novembre 2011 étant réservées à l'aménagement des stands.

Le 25 novembre 2011 au matin tous les stands doivent être prêts en vue de l'ouverture officielle fixée à 9 heures.

L'envoi à la Direction du CETEF-LOME par les exposants d'une photo d'identité avec inscription au verso de leurs nom et prénoms ainsi que la dénomination de leurs sociétés au plus tard le 20 novembre 2011 afin de leur établir les badges d'entrée.

L'interdiction formelle à tous les exposants de diffuser de la musique dont la sonorité dépasse les limites de leurs stands empêchant ainsi leurs voisins de travailler et de vendre dans la quiétude ; les matériels de sonorisations des stands ne respectant pas ces dispositions seront simplement et purement ramassés par les forces de sécurité.

L'utilisation du parking extérieur ombragé côté gauche par l'ensemble des exposants disposant d'un laissez passer EXPOSANT à retirer à la direction de la foire au plus tard le 23 novembre 2011.

Le parking intérieur est réservé aux sponsors, partenaires et aux officiels durant toute la période de la foire.

L'approvisionnement des stands se fera tous les matins de 6 heures à 10 heures par le portail coté nord. Après cette heure, aucun véhicule ne sera habilité à rentrer dans l'enceinte de la foire. Ces véhicules seront munis de laissez-passer EXPOSANT APPRO à retirer à la direction de la foire au plus tard le 22 novembre 2011.

L'interdiction formelle de la vente ambulante dans l'enceinte de la foire. Les forces de sécurité séviront énergiquement contre ce genre de pratique.

Le respect du dernier délai pour le paiement des frais d'inscription et d'assurance fixé au 22 novembre 2011.

Je compte sur la bonne compréhension de tout un chacun de ces dispositions dont la finalité est de vous aider à réaliser une très bonne foire.

Le Directeur du CETEF-LOME

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME «TOGO 2000»

Tel.: (228) 22 35 07 27 / 22 30 38 48 Fax: (228) 22 26 17 54 BP 10056 E-mail : ceteflome@cetef.tg

www.cetef.tg

LA COM LG PRESENTE

CHOISISSEZ LA FEMME LEADER DE L'ANNEE 2011
Voici en photos les cartes de visite des cinq Femmes Leader de l'Année.
Votez dès maintenant, jusqu'au 17 décembre 2011.

VOTEZ ET GAGNEZ TOUTES LES SEMAINES DE GROS LOTS DE NOS PARTENAIRES : MOTOS, POSTES TELE, TELEPHONES ILICO, TISSUS PAGNES, PRODUITS DE BEAUTE, SEJOURS HOTEL, T-SHIRTS, CARTES DE RECHARGE...

BONUS : GAGNEZ UNE INVITATION POUR DEUX A LA SOIREE DE GALA DU 17 DECEMBRE ET PRENEZ UNE PHOTO SOUVENIR AVEC LA FEMME LEADER ELUE !



FL 01

Mme BAMEZON-LEGUEDE Candide est titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires, d'un Certificat d'Etudes Supérieures de Maîtrise de Linguistique Anglaise et d'une Licence en Lettres. Elle est, à ce jour, Directrice de Sociétés, membre du Conseil National du Patronat du Togo et Présidente Régionale de la Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'Affaires de la CEDEAO.



FL 02

Mme KPAKPO-Pépeti est Docteur en Sociologie-Politique, Docteur en développement et Communication et titulaire d'un DEA en Sociologie du Développement. Elle est membre de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, CNR. Mme KPAKPO-Pépeti est la Directrice Générale de l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISCA) de l'Université de Lomé.



FL 03

Mme OURO-BANGNA Nassara a choisi, par vocation, d'être une assistante sociale. Elle est titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Assistante Sociale obtenu à Paris en France. Mme OURO-BANGNA Nassara a dirigé tout à tour le Centre Communautaire de Lomé-Tokoin, le Service Social du CHU Lomé-Tokoin et l'Agence de Solidarité Nationale avant de solliciter en 2007, le suffrage universel des populations pour un siège au parlement. Elle est la Deuxième Vice-présidente de l'Assemblée Nationale.



FL 04

Mme SOUKOUDE-FAWONOU Suzanne est Magistrat, diplômée de l'Ecole Nationale d'Administration. Depuis janvier 1998, elle est le Substitut du Procureur Général près la Cour d'Appel de Lomé. Elle est la Présidente en exercice de l'Association Nationale des Magistrats. Mme SOUKOUDE-FAWONOU Suzanne mène des travaux de recherche qui contribuent à l'amélioration des conditions de détention au Togo.



FL 05

Dr. TOUSSA-AHOSSU Solange est titulaire du Doctorat d'Etat en Médecine, chirurgien gynécologue-obstétricien de formation. Après sept ans de loyaux services au département de Gynécologie et d'Obstétrique du CHU de Lomé-Tokoin, elle devient Directrice Exécutive de l'Association Togolaise de Bien-être Familial (ATBEF) à Lomé. Dr. TOUSSA-AHOSSU Solange occupe depuis 2009 le poste de Vice-présidente de la Société de Gynécologie et d'obstétrique des Républiques du Bénin et du Togo.

VOTEZ PAR SMS AU 6080 (coût du SMS : 100F)
(Exemple : 51 LE N° 06 EST VOTRE CHOIX, TAPÉZ FL06 ET ENVOYEZ)
Et sur notre site: www.femmeleadertg.com

PREMIER EVENEMENT TELE DE LA FEMME !
INFO LINE : 23 20 72 72 / 90 19 37 62

Présidentielles en Gambie LA CEDEAO ABSENTE POUR MANQUE D'ÉQUITÉ



En Gambie, la campagne a démarré. Le 24 novembre, les électeurs auront le choix entre le sortant, Yahya Jammeh, et les opposants Ousainou Darboe et Hamat Bah.

Ancienne colonie britannique marquée par l'omniprésence de la police et des services de renseignement, la Gambie végète dans les profondeurs du classement de l'indice de développement humain (IDH) établi par les Nations Unies. Paradis touristique, cette bande étroite d'un peu plus de 10.000 km² lovée dans la gueule du lion sénégalais ne séduit que les amateurs de sable fin et de poudre blanche. Le pays est en effet considéré depuis plusieurs années comme une plaque tournante de la cocaïne dans la région et comme une lessiveuse d'argent sale. En 2008, c'est là que Bubo Na Tchuto, chef d'état-major de la marine bissau-guinéenne accusé de tentative de coup d'Etat et placé sur la liste noire américaine des narcotrafiquants, avait trouvé refuge.

La Gambie et son chef d'Etat naviguent en eaux troubles. Soupçonnée par le Sénégal de soutenir le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), elle entretient des rapports difficiles avec son voisin. Depuis le 31 octobre dernier et la découverte à Lagos de treize conteneurs bourrés

d'armes dans un bateau en provenance d'Iran et à destination de Kanilai, le village natal du président gambien, les relations entre les deux pays se sont encore détériorées.

Une élection sans suspens

La CEDEAO boude lesdites élections présidentielles pour manque d'équité. C'est dans ce contexte que le 24 novembre près de 800.000 Gambiens sont appelés aux urnes pour un scrutin à un seul tour. Au pouvoir depuis 17 ans, Yahya Jammeh fait figure de grandissime favori. Ce jeudi, la Commission électorale indépendante (CEI) a validé les dossiers de trois candidats. Le sortant sera ainsi opposé à Ousainou Darboe du parti démocratique uni (UDP, principale formation de l'opposition) et à Hamat Bah soutenu par le Front uni. Cette coalition est composée de quatre partis de l'opposition : le Parti de la réconciliation nationale (NRP), le Parti pour la démocratie et le progrès de la Gambie (GPDP), l'Alliance nationale pour la démocratie et le développement (NADD) et l'Organisation démocratique pour l'indépendance et le socialisme (PDOIS). Comme en 2006, lors des dernières élections présidentielles, l'opposition n'a pas réussi à s'entendre sur un candidat unique et part en rang dispersés. Opposant historique, l'avocat Ousainou Darboe, 63 ans, se présentera pour la quatrième fois devant les électeurs gambiens. Éternel second, le chef de l'United democratic party (UDP) avait obtenu 27% des suffrages en 2006. Ses discussions avec Hamat Bah et les responsables du Front uni n'ont pu aboutir. Ce dernier, instituteur et homme d'affaires de 51 ans, patron du National Reconciliation party (NRP), a été désigné comme le candidat du Front uni au début du mois et concourra pour la troisième fois.

Yahya Jammeh, chef de l'Alliance patriotique pour la réorientation et la construction (APRC), a régulièrement affirmé être sûr de sa victoire, en estimant ne même pas avoir besoin de mener campagne. Peu après la validation de sa candidature, il a mis en garde contre tout trouble dans son pays. « Ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire pendant et après la présidentielle n'arrivera pas ici, a-t-il prévenu, parce que la Gambie est un pays pacifique, et je ne tolérerai aucune forme de violence, quoi qu'il arrive. »

Afrikan.com/ TR

Mauvaise gouvernance LE CAMEROUN CHAMPION DU MONDE DE LA CORRUPTION

Au Cameroun la corruption est de notoriété publique et son éradication une vieille rengaine politique. Pourtant, le premier rapport d'activité de la Commission nationale anti-corruption (Conac) n'en finit pas de faire des vagues. Il détaille les détournements de fonds au grand dam des agents de l'Etat cités

Le Cameroun, «double champion du monde de la corruption» selon le classement de l'ONG Transparency International est loin d'être débarrassé de ce fléau. Et le rapport de la Commission nationale anti-corruption (Conac) qui fait le point sur les trois premières années d'activité de cette commission anti-corruption publique vient une nouvelle fois de le prouver. «Si l'Etat venait à bout des pratiques de corruption actuellement en cours dans les services du ministère des Travaux publics, les ressources budgétaires qu'il investit dans la construction des routes seraient suffisantes pour construire trois fois plus de routes de mêmes longueurs et de mêmes consistances».

Cet extrait de l'investigation menée en 2010 par la Conac sur un important projet de construction routière à l'est du pays, la route Ayo-Boniss, est sans appel. Sur plusieurs pages, la commission détaille la connivence entre l'entreprise de construction «peu fiable» qui a remporté le marché et l'administration.

La représentation des détournements donne le vertige

Entre rallonges budgétaires, surfacturations et prestations fictives, le projet qui accuse plus de 2 ans de retard a coûté la bagatelle de plusieurs milliards de francs CFA de perte à l'Etat. Peu avare en formule imagée, la



Conac note encore:

«Les volumes de terre que l'entreprise prétend avoir déplacés, s'ils étaient exacts, correspondraient à un cône d'une hauteur égale à celle du mont Cameroun sur une base circulaire de 50 mètres de diamètre.»

Quant au ministre des Travaux publics, il aurait agi unilatéralement selon le rapport, prenant seul certaines décisions, en dépit des règles en vigueur.

Autre dossier emblématique: le projet maïs. Près de 35% des subventions allouées par l'Etat aux paysans de la filière ont fait l'objet de détournements, explique la Conac, principalement au profit d'agents du ministère de l'Agriculture et d'organisations paysannes complices. Le ministère des Finances est également indexé comme une administration à «haute intensité de corruption» via ses nombreux agents du Trésor indéliés nommément cités. C'est donc un bilan sévère que dresse la Commission nationale anti-corruption tout au long de ce pavé de 300 pages, recommandant même l'ouverture d'informations judiciaires sur de hautes personnalités telle que Paul Atanga Nji, chargé de mission à la présidence de la République et président du Conseil national de la sécurité.

Slateafrique.com



HELIM
L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

TOGO TELECOM BAISSE SES TARIFS

jusqu'à

65%



de réduction
sur le forfait de connexion
Internet HELIM FIXE

Solutions Internet "HELIM Fixe"		
PROFIL	OFFRES	FORFAIT MENSUEL TTC
GRAND PUBLIC	GP OTI illimité 128K/64K	22 295 F CFA 53 100 F CFA
	GP FAZAO illimité 256K/64K	34 685 F CFA 82 600 F CFA
	GP DEFALE illimité 512K/128K	74 340 F CFA 212 400 F CFA
	GP ALEDJO illimité 1M/256K	173 630 F CFA 495 600 F CFA
PROFESSIONNEL	PRO OTI illimité 128K/64K	38 225 F CFA 63 720 F CFA
	PRO FAZAO illimité 256K/64K	59 460 F CFA 99 120 F CFA
	PRO DEFALE illimité 512K/128K	127 440 F CFA 212 400 F CFA
	PRO ALEDJO illimité 1M/256K	297 360 F CFA 495 600 F CFA
	PRO AGOU illimité 2M/256K	679 680 F CFA 1 132 800 F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.
Service client : 112 Déplacement : 119

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg